Adhésion BCEI

Le BCEI est une association nationale sans but lucratif qui se consacre à appuyer les établissements d'enseignement canadiens par la défense des droits, le renforcement des capacités et l'établissement de liens, et ce afin d'aider les établissements à atteindre leurs objectifs d'internationalisation.

Avantages pour les membres

Les membres du BCEI gagnent à faire partie d'une vaste communauté regroupant des professionnel.le.s de l'éducation internationale de tous les niveaux d'éducation au Canada. Être membre du BCEI permet à l'ensemble du personnel de direction et du corps enseignant de votre établissement d'avoir accès à plusieurs avantages.



Connexion & leadership communautaires

- Carrefour communautaire virtuel des membres
- Communautés d'apprentissage professionnelles (CAP)
- Possibilité d'assumer un rôle de leadership bénévole pour les CAP
- Réseautage, connexion entre pair.e.s et mentorat avec plus de 1 000 professionnel.le.s de l'éducation internationale dans tout le pays
- Participation à la table des dirigeant.e.s principaux.les de l'internationalisation



Perfectionnement professionnel & événements

- Rabais de 20 % pour le Programme d'études sur l'immigration et les étudiants.e.s internationaux.ales (PFIFI)
- Rabais de 20-30 % pour les webinaires, les événements de formation professionnelle continue pour devenir CRIEE et les cours en ligne



Perspectives & ressources

- Ressoures sur mesure sur les tendances et perspectives en éducation internationale
- Possibilité de participer à des enquêtes nationales sur la mobilité des étudiant.e.s.
- Accès exclusif aux données sur la mobilité étudiante
- Possibilité de reconnaître les réalisations en éducation internationale par des prix d'excellence annuels



Congrès du BCEI

- Un laissez-passer gratuit et non transférable pour le/la dirigeant.e principal.e de l'internationalisation désigné.e de l'institution
- Rabais de 30 % pour tous les autres laissezpasser du Congrès
- Bourses de participation au Congrès



Une voix coordonnée à l'échelle nationale

- Soutien aux efforts de défense des intérêts pour faire progresser les politiques touchant l'éducation internationale au Canada
- Possibilité d'occuper bénévolement un rôle de leader aux comités consultatifs
- Accès à la boîte à outils numérique pour l'éducation internationale « S'engager avec le Canada »



Réseau de partenariat mondial

- Événements qui vous permettront d'élargir votre collaboration avec des établissements et des gouvernements de partout dans le monde
- Possibilité de participer à des projets internationaux de renforcement des capacités

"Le/la cadre supérieur.e responsable de l'internationalisation (c.à-d. la personne de haut niveau qui dirige vos efforts institutionnels en matière d'éducation internationale et qui participera aux discussions stratégiques nationales)

Catégories de membres et critères d'adhésion

Membres institutionnels Établissements postsecondaires et conseils scolaires canadiens financés par l'État

- Doivent être admissibles à utiliser <u>la marque Édu-Canada</u>
- Doivent respecter le Code déontologique du BCEI
- Cotisations en fonction de leurs effectifs d'équivalent temps plein (ETP)
- Plusieurs votes lors de l'assemblée générale annuelle, en fonction de leurs ETP

Membre associé Écoles canadiennes de langue, les écoles privées allant de la maternelle à la 12e année (5e secondaire) et les établissements d'enseignement supérieur privés

- Doivent être admissibles à utiliser la marque Édu-Canada
- Doivent respecter le Code déontologique du BCEI
- Cotisations en fonction de leurs effectifs d'équivalent temps plein (ETP)
- Un vote lors de l'assemblée générale annuelle

Frais d'adhésion

Les catégories de membres institutionnel.le.s et associé.e.s (à l'exception des commissions/centres de services scolaires) sont fondées sur l'effectif ETP.

Toutes les adhésions sont renouvelées au 1er avril de chaque année. Les cotisations des nouveaux membres seront calculées au prorata pour la première année, en fonction de la date d'adhésion.



Catégories	Institutionnel.le	Associé.e
Jusqu'à 5 000 ETP	5 000 \$ (3 votes)	4 500 \$ (1 vote)
5 001 à 10 000 ETP	7 500 \$ (4 votes)	7 000 \$ (1 vote)
10 0 00 à 25 000 ETP et plus	10 000 \$ (5 votes)	9 500 \$ (1 vote)
Conseils scolaires	1 500 \$ (2 votes)	-



COMMUNIQUEZ AVEC LE BCEI